



COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE
Réunion du Conseil Municipal
05 mai 2021 – 20h.

Étaient présents : Jean-François DELEPAU, Corinne HARALAMBON, Romain BRESSAND, Christine FUMERO, Lilian LESCOUZERE, Véronique TRIBOUT, Sylvie MALAMAN, Carole LAFENETRE, Jean-François PARNAUT, Maximilien VREULZ, Valentin POULIT, Lorenzo LOZANO CHANCA, Jean-Claude LALANNE, Christian GUIDEZ, Stéphane LESTERLOU.

Absent – excusé : néant.

Procuration : néant.

Madame Carole LAFENETRE a été nommée secrétaire.

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES 1^{ER} ET 16 AVRIL 2021

Les procès-verbaux des séances des 1^{er} et 16 avril 2021, ayant été adressés à l'ensemble des conseillers municipaux, Monsieur le Maire, demande si ces documents appellent des observations de leur part. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les procès-verbaux des séances des 1^{er} et 16 avril 2021.

MISE EN PLACE DES GROUPES DE TRAVAIL

FINANCES	Jean-François DELEPAU, Christine FUMERO, Corinne HARALAMBON, Lilian LESCOUZERE, Véronique TRIBOUT, Sylvie MALAMAN, Jean-Claude LALANNE
PERSONNEL COMMUNAL	Jean-François DELEPAU, Romain BRESSAND, Corinne HARALAMBON, Jean-François PARNAUT, Maximilien VREULZ, Valentin POULIT, Lorenzo LOZANO CHANCA, Jean-Claude LALANNE
BATIMENTS, SECURITÉ, CIMETIÈRES	Jean-François DELEPAU, Lilian LESCOUZERE, Corinne HARALAMBON, Christine FUMERO, Véronique TRIBOUT, Carole LAFENETRE, Jean-François PARNAUT, Lorenzo LOZANO CHANCA, Jean-Claude LALANNE, Christian GUIDEZ
VOIRIE, ESPACES VERTS, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE	Jean-François DELEPAU, Romain BRESSAND, Corinne HARALAMBON, Véronique TRIBOUT, Carole LAFENETRE, Maximilien VREULZ, Valentin POULIT
ANIMATION, CULTURE, SPORTS, INFORMATION, COMMUNICATION	Jean-François DELEPAU, Corinne HARALAMBON, Sylvie MALAMAN, Carole LAFENETRE, Jean-François PARNAUT, Lorenzo LOZANO CHANCA
SALLE DES FETES	Jean-François DELEPAU, Lilian LESCOUZERE, Romain BRESSAND, Jean-François PARNAUT, Maximilien VREULZ, Valentin POULIT, Lorenzo LOZANO CHANCA

DEL_2021_05_1 INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, et avec effet à la date du 1^{er} mai 2021, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 40 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

DEL_2021_05_2 INDEMNITES DE FONCTION DES ADJOINTS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des adjoints comme suit :

1 ^{er} adjoint	15 % de l'indice brut terminal
2 ^{ème} adjoint	15 % de l'indice brut terminal
3 ^{ème} adjoint	15 % de l'indice brut terminal
4 ^{ème} adjoint	15 % de l'indice brut terminal

DEL_2021_05_3 SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire fait part des demandes de subvention suivantes : Moto club de Cazères et LCB (Larrivière Cazères Basket) et demande à l'assemblée de se prononcer :

Association / organisme	Votants	Résultat du vote	Montant attribué
Moto Club	15	14 pour 1 abstention (M. VREULZ)	350 €
LCB (Larrivière Cazères Basket)	15	15 pour	1 200 €

DEL_2021_05_4 CDG DES LANDES – CONVENTION D'ADHESION AUX POLES RETRAITE ET PROTECTION SOCIALE 2020, 2021 ET 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adhérer aux pôles retraite et protection sociale du Centre De Gestion de la fonction publique territoriale des Landes pour la période 2020 – 2022 ;
- **PREND ACTE** de la tarification mise en place par le Centre De Gestion qui correspond pour notre collectivité à : 150 € / an ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à intervenir à la signature de la convention d'une durée de 3 ans avec le Centre De Gestion avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2020.

DEL_2021_05_5 CONVENTION D'OCCUPATION SUR LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL AU PROFIT D'ALTITUDE FIBRE 40 : IMPLANTATION D'UN SOUS-REPARTITEUR OPTIQUE

Dans le cadre du déploiement de la fibre, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'installation d'un SRO (Sous-Répartiteur Optique), au bout du parking de l'école derrière un local déjà existant.

Pour l'implantation de cet équipement sur le domaine privé communal, il est nécessaire de signer une convention avec la société Altitude Fibre 40, dit PIXL.

Cette convention a pour objet de fixer les modalités juridiques et techniques de l'autorisation donnée par la commune de CAZERES-SUR-L'ADOUR, Propriétaire de la Parcelle D218, pour installer un SRO sur son domaine privé. Ce document autorise dans un premier temps le locataire à intervenir et construire le SRO sur le domaine privé communal désigné à l'Article 3. Il autorise ensuite l'occupation du domaine privé communal concerné pour toute la durée d'exploitation des équipements ou jusqu'à leur enlèvement par le Locataire, à la fin normale ou anticipée de la Convention.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de cette convention, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer avec la société ALTITUDE FIBRE 40, dit PIXL, la convention d'occupation du domaine privé communal pour l'implantation d'un Sous-Répartiteur Optique, sur la parcelle D 218.

DEL_2021_05_6

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS
AVIS SUR LE PACTE DE GOUVERNANCE**

Madame Corinne HARALAMBON ne participe pas au vote

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibération en date du 12 avril 2021, la Communauté de Communes du Pays Grenadois (CCPG) a validé son projet de pacte de gouvernance.

Il appartient, à présent, aux conseils municipaux des communes membres de la CCPG de donner leur avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Cazères-sur-l'Adour, chaque membre ayant pris connaissance de ce document, à l'unanimité :

- Émet un avis favorable sur le projet de pacte de gouvernance présenté par la CCPG.

DEL_2021_05_7

DÉSIGNATION DÉLÉGUÉ DU CNAS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DESIGNÉ Monsieur Romain BRESSAND, délégué « élu » pour la commune de Cazères-sur-l'Adour.

MISE EN PLACE DE L'ÉCO PATURAGE AUX BERGES DE L'ADOUR

Messieurs BRESSAND et VREULZ font part du projet d'aménagement des berges de l'Adour en vue d'y mettre en place un éco-pâturage. Monsieur VREULZ mettrait ses moutons à disposition gracieusement. 3 devis ont été demandés pour la fourniture et la pose de clôtures, de portails et de cabanons. 2 propositions ont été reçues et sont présentées à l'assemblée.

Un débat s'ensuit : sont notamment évoqués le type de contrat d'engagement à mettre en place avec Monsieur VREULZ ; l'aspect esthétique des clôtures dans cet espace « naturel » ; le financement et la recherche de subventions.

Il est décidé de poursuivre l'étude de ce projet et de l'affiner en tenant compte des propositions et observations formulées par les conseillers municipaux.

DIVERS / INFORMATIONS

- Marché communal : Mme Corinne HARALAMBON, adjointe au maire, soumet, pour finalisation, le règlement du marché communal et informe sur les tarifs qui seront demandés.
- Point voirie : M. Romain BRESSAND, adjoint au maire, informe sur les différents dossiers en cours :
 - Campagne de fauchage
 - Sécurisation parking salle des fêtes / salle des sports
 - Trottoir rue de la République
 - Chêne déraciné route de Molès
 - Entretien de la place du Portugais (course landaise)
 - Arrêt de bus rue Elie Moringlanne : les agents ont retiré les ronces qui gênaient les usagers
 - Rue Gaston Phoebus : un pont qui semble cassé cause l'inondation d'une partie de cette voie lorsqu'il pleut
 - Parc des Berges de l'Adour : mise en place de barrières métalliques provisoires (entrée côté Haou Terré) pour sécuriser le site dans l'attente de l'aménagement à venir.
- Eglise : M. Lilian LESCOUZERE, adjoint au maire, informe sur l'avancée des travaux de l'église :
 - La fin des travaux est prévue pour le 21 mai 2021.
 - Pour des raisons de sécurité, la chaire devra être déposée

- Propriété située 3, rue de Navarre : le conseil municipal se réunira lundi 10 mai 2021, pour décider des suites à donner à cette acquisition.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à vingt-deux heures et vingt-cinq minutes.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 11 mai 2021.

Le Maire,

Jean-François DELEPAU